



VOLLEGES ET BAGNES

EXAMEN DE LA FAISABILITE D'UN PROJET DE FUSION

A la mi-juin 2015, les autorités communales de Vollèges et de Bagnes ont informé leurs assemblées, respectivement primaire, bourgeoisiale et le Conseil général, de la décision qu'elles avaient prise, après approbation de leur conseil communal, d'examiner la faisabilité d'un projet de fusion des deux communes.

Réuni en séance ordinaire le jeudi 22 janvier 2016, le conseil communal de Vollèges a, après réflexion, décidé de remettre l'étude relative au processus de fusion à la prochaine législature 2017 – 2020. C'est le manque de ressources actuel qui pousse les autorités communales de Vollèges à prendre cette direction.

En effet, cette décision est motivée, d'une part, par la démission en début d'année, du responsable technique de la commune de Vollèges. Cette démission a impliqué une réflexion importante et une nouvelle organisation des services internes de la commune, prenant déjà beaucoup des disponibilités des responsables communaux.

D'autre part, le conseil communal de Vollèges a estimé que durant cette année de renouvellement de l'exécutif, il sera difficile de se profiler dans les différentes commissions qui vont être mises en place par le Copil. En effet, plusieurs membres du conseil communal de Vollèges ne se représenteront pas pour la législature 2017 – 2020, et il leur semble important, pour mener à bien un tel projet, que les élus impliqués puissent être présents plus d'une année.

Christophe Maret
Président de Vollèges

Eloi Rossier
Président de Bagnes

Vollèges-Bagnes, mars 2016